

PRISE EN CHARGE DE L'INCESTE : PRINCIPE ET REALITE

J'exerce, à Bordeaux comme responsable d'une unité de soins ambulatoires pour adolescents et à Agen comme superviseur d'une équipe d'internat éducatif pour jeunes filles victimes d'inceste en qualité de pédopsychiatre, psychanalyste praticien au groupe Espace Analytique.

Et pour traiter ce thème, plutôt que d'exposer des vignettes cliniques ou des échanges au sein des groupes de « supervision », j'ai choisi de témoigner de cette pratique un peu inhabituelle de théorisation à propos de l'inceste : ces co-constructions qui se sont effectuées avec les équipes de la MAJB et les membres du COST de l'ADB tout au long de ces 20 dernières années.

Ces années ont commencé pour moi, après une tranche de vie et de travail psychanalytique et psychiatrique passionnant dans l'île de la Réunion, par la rencontre avec Ginette Raimbault, psychanalyste célèbre, ancienne directrice à l'INSERM d'une équipe de recherche, mais aussi par des rencontres avec des analystes engagés dans des structures s'occupant d'enfants délaissés, abusés à Berlin, à Londres, à Paris...puis à Agen, avec la longue succession des éducateurs, des directeurs...

Ce qui a toujours été en question dans toutes ces rencontres, c'est la consistance ou pas d'une spécificité, celle du traumatisme de l'inceste et bien sûr celle des réponses éducatives thérapeutiques, judiciaires à y apporter. Car ces réponses, pour devenir cohérentes et ne pas « broyer » les enfants les parents, demandent un travail d'articulation pas toujours possible entre plusieurs institutions dont chacune a un impératif légitime dans la sanction, l'aide, le soin. Ne pas perdre de vue que nous faisons partie d'un parcours et d'une chaîne n'est pas si simple malgré les apparences et les proclamations .

L'idée d'un effet pervers ou contreproductif de l'affirmation en acte de cette spécificité comme nouvelle police des familles, stigmatisation

et sur aliénation des enfants victimes nous était venue, bien avant les critiques visant la notion d'enfance maltraitée comme fabrication ou celle de la promotion du traumatisme comme empire idéologique.

Or, à l'expérience, cette idée a été largement démentie. Par exemple, la honte que nous avons imaginée d'être rassemblés dans un lieu dédié aux jeunes filles violées n'a jamais existé ; à la place, c'est la fierté d'être reconnue comme victime contre l'hostilité de la famille et les classements sans suite de la justice.

La référence à la « clinique du Réel », concept d'origine lacanienne mais construit par Ginette Rimbault a gardé jusqu'à aujourd'hui tout son tranchant.

Réel n'est pas seulement réalité puisque plus personne n'ignore la trouvaille de Jacques Lacan : qu'il s'agit d'une dimension du sujet nouée aux deux autres, l'Imaginaire et le Symbolique. Mais ce registre n'a pas un sens unique : Réel n'est pas seulement l'impossible à dire ou symboliser. Réel est aussi l'un des noms de la catégorie de l'inimaginable terme promu par Robert Antelme au retour des camps de concentration, pour caractériser ce que l'humain peut faire à son semblable jusqu'à nier sa qualité d'humain, comme une hallucination de terreur incrustée dans la réalité.

Les traces de ces rencontres avec un réel spécifique dans l'inceste, c'est ce qu'à son époque avec Ginette Rimbault et Luc Massardier nous avons essayé de lire dans les écrits de Niki de Saint-Phalle et d'Anaïs Nin. Ces écrits cherchent à transmettre les effets divers d'un inceste manifestement subi pour Niki, apparemment choisi pour Anaïs. Pour mémoire, et en mémoire de Ginette décédée en 2014 :

Niki de saint Phalle : « Je suis une rescapée de la mort. Mon texte est le cri désespéré de la petite fille empoisonnée »... « devenue vipère » à la suite des attouchements par « les mains de son père » imposées sur son sexe d'enfant de 12 ans, au nom d'un « droit des hommes violeurs » assimilé à « des soldats ayant mérité cette récompense ».

A la fin de sa vie, pour sa fille, elle écrit : « le viol [incestueux] commis par certains hommes n'est pas seulement, essentiellement un acte sexuel, c'est un crime contre l'esprit, contre l'humain dirons-nous ».

Anaïs Nin : « Chamonix 8 Juillet 1933. Hotel du Fin- Bec. Chambre 208. » Anaïs a alors 30 ans, elle veut vivre avec son père une expérience amoureuse. Ils se retrouvent dans cette chambre. Après l'avoir séduite enfant, et lui avoir fait vivre un abandon dont elle ne s'est jamais remise, son père lui déclare : « J'ai rencontré la femme de ma vie et c'est ma fille ! je suis amoureux de ma propre fille ».

Déjà quand elle avait 3-4 ans, il s'était enfermé dans une pièce pour prendre des photos d'elle, nue, sans que sa mère n'y trouve à redire. A la déclaration de son père elle répond : « Moi non plus je n'éprouve pas pour toi les sentiments d'une fille ».

Quand ils s'embrassent, elle éprouve « plus de peur que de joie mais une joie de quelque chose d'innommable ! ».

Quand la main de son père la caresse, elle « a complètement fondu » cependant une part d'elle « demeurait rétive et terrifiée ».

Quand l'acte complet se déroule, elle dit : « mon consentement était sans limites, avec seulement ce noyau de peur qui m'a empêché d'éclater dans un suprême orgasme ».

Après cet acte, elle poursuit « je me sentais empoisonnée par cette union...je mourais d'être. J'avais l'essence de son sang dans mon cœur. Le sperme était un poison, un amour qui est un poison ».

Après 4 nuits de cet « amour anti-naturel », elle s'exclame « la réalité a coulé tout au fond de la mer, j'ai vécu dans un rêve ...je me persuadais que Père m'avait ensorcelée et que j'allais me réveiller ».

Un an plus tard, ayant à vivre l'avortement d'un enfant conçu avec Henry Miller dont elle s'était séparée, au 6^e mois de grossesse, alors que l'enfant se manifeste, elle lui parle : « tu frappes de tes petits pieds, mon tout-petit pas encore né, tu dois mourir...parce que tu es sans père ».

« A l'intérieur de moi, il y avait toujours une enfant sans père, une enfant qui n'était pas morte quand elle aurait dû mourir » ... « il y avait toujours le fantôme de la petite fille qui pleurait la perte d'un père...il vaut mieux mourir que passer le reste de sa vie à chercher ce père perdu, ce fragment de ton corps, de ton âme, ce fragment perdu de toi-même ».

C'est à la suite d'une sorte de mort sociale de son père, pianiste foudroyé par une attaque cérébrale en plein concert qu'elle éprouvera ce nouveau sentiment : elle ne veut pas « donner sa vie comme autrefois lorsque j'étais enfant alors que son départ avait tué quelque chose en moi » ; car elle a réalisé « ce que mon père exige toujours c'est ma vie entière, un esclavage ». Alors au lieu de la culpabilité elle éprouve de la pitié pour son père qui s'exile à Cuba, privé de piano et scène : un châtement pour celui qui « n'avait recherché que son plaisir et n'avait jamais fait de sacrifice pour personne ».

Le cadre dans lequel je travaille à la MAJB un jour par semaine, a pu être appelé supervision, régulation, analyse de pratiques, moi je le nomme « groupe de travail ». Il se décline sous 3 formes :

- Un grand groupe comprenant en principe tous les adultes quel que soit leur statut en contact avec les enfants
- 2 petits groupes : l'un centré autour d'une situation et ne comprenant que les intervenants ou « responsables » de la jeune fille en cause ; l'autre centré sur le rapport aux familles d'accueil ou d'origine pour des jeunes filles prises en charge ailleurs qu'en internat.

Ces réunions ont plusieurs points communs : elles sont non décisionnelles, elles sont animées par un pédopsychiatre analyste praticien qui n'a aucun contact ni avec les jeunes filles, ni avec les familles. Cet « au moins un sans contact », n'entend donc que des paroles rapportées à propos d'une réalité qu'il ne peut pas vérifier. Il n'accède qu'à des représentations à propos des jeunes filles. Il doit de décentrer sans cesse d'une position d'expert sachant pour faire vivre une fonction de supposé savoir qui va et vient dans le groupe entre ses participants. Mais, il ne peut se dérober s'il est le seul à percevoir, à tort ou à raison, une situation de danger.

Ces groupes de travail sont organisés autour d'un postulat : nous avons fait le choix éthique de la parole et de la responsabilité contre l'omerta mortifère de l'inceste avec sa fausse culpabilité et ses rejets meurtriers. Comment ce choix s'exerce ou est empêché du fait de la colle imaginaire groupale, de la plainte, du recours du bouc-émissaire etc... : c'est l'objet de ces groupes. On y trouve comme dans les supervisions classiques 3 temps :

- L'instant de voir où l'un prend la parole pour exposer une situation ressentie comme saillante du fait de l'urgence, la violence, le malaise, le sentiment d'isolement ; dans tous les cas, un questionnement angoissant de ces certitudes.
- Puis le temps pour comprendre où chacun va s'exprimer tour à tour, sur un mode associatif, au-delà du brouhaha, des empiètements, des apartés ou des duels.
- Enfin, le moment de conclure, moins comme une prise de conscience que comme le rétablissement d'un lien de parole.

Cette pratique où il s'agit de rétablir la possibilité pour chacun de se dé-sidérer en sortant du silence ou du bavardage pour assumer une parole en son nom propre devant les autres, rejoint la réflexion d'Alain Didier-Weil. Celui-ci analysant le phénomène de sidération désigne 2 sens complètement opposés articulés en chaque sujet à deux versions de la loi qui le divise alors qu'ils nous apparaissent confondus :

D'un côté : le commandement symbolique qui énonce là où c'était (c'est-à-dire tous nos déterminismes du biologique au social), je dois advenir comme sujet avec un rapport possible à la liberté, assumant le risque de parler, désirer, rêver.

De l'autre : la commande du surmoi qui intime de rester silencieux, fasciné, obéissant sans discussion, soumis à un regard pétrifiant.

En résonance avec cette division subjective commune, le traumatisme de l'inceste va annuler le commandement symbolique au profit de l'emprise surmoïque ; il procède par inversion de l'interdit ; l'acte incestueux est permis, en parler est interdit. Au-delà des confusions de places dans la parenté, dans l'inceste c'est tout le système symbolique qui est atteint et comme dans le roman de Georges Orwell (1984), une novlangue mortifère règne : l'amour veut dire la haine, l'affection veut dire l'emprise, la confiance veut dire la tromperie, la loi veut dire ma volonté, ma passion. La trace de l'inceste agi, comme le souligne Marie-Jean Sauret, consiste en une histoire de dit autant qu'une histoire de lit.

La question qui va tarauder chaque intervenant sera moins « est-ce vérité ou mensonge ? » à propos des dires de chaque jeune fille, que « est-ce que ce qu'elle fait est normal ? », c'est-à-dire lié à son adolescence à son caractère ou à des traces de l'abus.

Face à ces conduites, ces paroles qui interrogent toujours les limites, que dire, que faire ? Tous sont dé-contenancés. Et là aussi il faudra déterminer ensemble par une co-construction à plusieurs que cette perte de la contenance est aussi une ouverture à la perception d'une altérité » à reconnaître, mais aussi parfois la perception furtive d'une mise en danger en reproduisant un rapport à l'Autre méchant. Cet Autre qui hante l'enfant victime est présent par un type d'identification à l'agresseur qui coupe le lien d'appartenance à l'espèce humaine.

On dit que l'inceste consiste au-delà de l'agression sexuelle qui blesse le corps jusqu'à l'intime en une attaque de filiation, puisque cet acte déloge chacun de sa place d'enfant, de parent etc... A cette destruction d'identité s'ajoute de la confusion, une plongée dans un tohubohu anéantissant proche de l'originaire d'avant le langage.

On insiste beaucoup sur le saccage de l'ordre symbolique qui détruit les repères fondamentaux d'identité. On ne dit pas assez l'anesthésie pour ne pas sentir la déchirure, du moi pour survivre, la sidération des capacités de représentations pour ne pas voir et entendre, on ne dit pas assez la défense invalidée et la psyché possédée par le sensoriel de l'agresseur (image, odeur, son). Ce que Ferenczi avait très tôt repéré en remarquant « d'un point de vue scientifique » que la personnalité « encore faiblement développée réagit au brusque déplaisir, non par la défense mais par l'identification anxieuse et l'introjection de celui qui le menace et l'agresse.

Les considérations neuroscientifiques actuelles, sur l'opposition entre mémoire biographique au circuit long et mémoire traumatique au circuit court n'ont fait que confirmer par l'imagerie cérébrale ces constats cliniques.

Une autre dimension des traces du trauma et soulignée par Claude Janin : celle de la destruction de l'espace transitionnel, cet espace de jeu entre mère et enfant qui avait permis qu'un rapport à la réalité des différences soit tolérable. La dé-transitionnalisation du rapport à la réalité va produire une confusion terrifiante ; d'où le recours si fréquent au clivage violent entre idéalisation et persécution, au déni des actes et à la projection hostile ou érotomaniaque. Une autre conséquence est l'effacement de la frontière entre intérieur et extérieur qui entraîne la disparition de l'espace fantasmatique où peut se vivre un conflit entre désir et défense : comme Racamier l'avait souligné, à la place du conflit vivifiant règne le paradoxe mortifère.

Le rapport à la loi de parole est profondément atteint et on aura à faire chez tous les protagonistes de l'inceste (auteur, témoins, victimes) à une dissociation et une distorsion qui ne sont pas rapportables à la division du sujet lié au refoulement. Il s'agit d'une fragmentation, un « auto-clivage narcissique » couvert par une adaptation de surface par soumission aux exigences sociales. Adaptation qui craque laissant place à la violence, aux auto-agressions où le meurtre d'identité que constitue l'inceste continue son œuvre.

Travailler en contact avec les protagonistes de l'inceste veut dire être exposé à ses logiques émotionnelles non symbolisées et projetées dans les sujets sans mots ni images.

Si je suis reconnaissant à l'égard de ces thérapeutes qui ont tenté une théorisation de l'inceste grâce à des concepts comme « l'expérience traumatique » de Eric Calamote, « la quête de la fusion incestueuse » de Yolande

Govindama, « la transmission des traumatismes, l'usage des contre-transferts et des scénarios émergents » de Christian Lachal, je tiens néanmoins à souligner que ces concepts ont tendance à faire oublier la nature du trauma qui est d'abord celle d'une abolition du sujet. Trauma : une confrontation au réel de la mort qu'elle soit physique ou psychique. Ici pas de lieu pour contenir l'expérience, pas d'émetteur-récepteur pour la transmission, pas de sujet pour une quête.

Ces critiques sont à prendre pour tenter de préciser les coordonnées de cet univers où les termes « identification radioactive » de Yolanda Gambel ou « rupture des sentiments d'appartenance à l'humain » de Robert Antelme, me paraissent rendre justice à ce qui s'est passé. Ainsi, aucun appel au savoir ne sera d'aucune aide, à l'éducatrice qui se retrouve sans voix face à ces deux petites filles qu'elle sait victimes d'inceste et qui devant elle se sautent au cou, s'embrassent crânement sur la bouche et s'appellent « ma femme ». Elle s'interroge, en groupe de travail : « fallait-il intervenir, interdire, dire quelque chose ? Et quoi dire ? C'est leur sexualité pubertaire ? La reproduction de l'inceste ? Un collage contre l'angoisse d'abandon ? Il faut l'intervention d'autres collègues pour retrouver sa contenance : et si un peu après, tu avais parlé avec elles pour leur demander par exemple, quelle signification elles donnent à ces actes ? Et si, dit un autre tu t'étais souvenue que les mères de ces deux petites filles avaient chacune d'entre elles été complices de l'abus ? Retrouver la parole dans cet univers veut dire que soudain on se voit pris dans la boucle de la jouissance de l'autre comme un objet, un regard voyeuriste, dissocié par ce spectacle qui nous fait ressentir une culpabilité. De ne rien faire, de ne rien dire, est-ce que ça veut dire que je serai incompetent, inconséquent ou complice ? Et si j'agis, ne serait-ce pas un abus de pouvoir ? Au nom de quelle loi, il serait légitime que je parle ici ?

Il apparaît alors qu'il est non seulement indispensable de nommer l'inceste mais également de caractériser en quoi consiste sa prohibition. Nous sommes loin de l'époque de Françoise Dolto où les éducateurs s'autorisaient tranquillement à énoncer qu'on ne prend pas le corps d'un autre sans lui donner la parole, sans s'assurer de son consentement pour assouvir sa pulsion. Loin l'époque également où cette psychanalyste soulignait que le circuit long du désir marqué par l'interdit de la jouissance avide et aveugle est préférable au circuit court de la pulsion. Pour nos post-modernes, l'éthique est à ranger dans des comités. Récemment d'autres psychanalystes ont repris cette question de l'interdit de l'inceste. Contrairement à certains anthropologues, l'interdit de l'inceste n'est

pas qu'une question de pouvoir ou de domination. Il est la condition d'existence pour tout sujet humain.

Comment se forme pour Gisèle Chaboudez l'interdit lui-même ? Elle rappelle qu'il y a un cas fondamental où la loi de régulation du plaisir d'un corps s'impose à un autre corps : c'est le cas de la mère dont la limite quant aux pulsions du corps s'impose à l'enfant qu'elle porte, qu'elle fait naître et au-delà son nourrisson, notamment avec le retrait du sein.

Un autre cas est celui du rapport sexuel où la détumescence du pénis figure la limite du plaisir de l'homme qui s'impose de fait à la femme qu'il pénètre. Ce sont deux exceptions biologiques du fonctionnement du principe de plaisir ; car ce sont les seuls cas où une limite de la jouissance du corps propre vaut pour deux corps et non pas pour un seul. Ces exceptions sont essentielles car elles ont des incidences massives sur l'autre.

Une loi qui se traduit dans le corps en s'imposant à un autre est une loi puissante qui va permettre que le langage, le système symbolique s'en empare pour constituer une logique ; ainsi s'éclaire d'un jour nouveau l'interdit du rapport incestueux dont Lacan posait qu'il était le seul rapport sexuel.

Ces limites valant pour deux corps s'exercent en sens contraire dans l'un ou l'autre cas, s'agissant des deux sexes.

La limite du plaisir de la mère s'impose dans le sens de la génération à ces filles et à ces fils et dans ce cas de la femme à l'homme.

La limite du plaisir concernant le rapport sexuel s'exerce en sens inverse de celui de la génération : celle de l'homme s'impose à la femme.

Dans ces deux cas elle s'impose comme si le corps de l'autre faisait partie du corps propre.

Dans le déroulement de la vie humaine, elles se succèdent simplement l'une se substituant à l'autre, lorsque les fils et les filles échappent à la loi du plaisir maternel pour entrer dans celle du rapport sexuel.

Dans ce cadre, le rapport incestueux représente une exception à la règle puisqu'il va à rebours du déroulement de la vie : il est celui où la limite du plaisir de l'homme s'imposerait à la femme qui l'a porté, renversant la loi, abolissant la succession d'une limite à l'autre, anéantissant toute logique. Il représente l'essence de ce qui est à condamner logiquement dès que la première pierre d'un ordre symbolique est posée. Le rapport incestueux est l'intersection de ces deux

logiques, le point d'exception interdit où l'une et l'autre s'affrontent et s'annulent. Il est l'exception qui fonde la règle.

Ce que Ferenczi avait théorisé comme confusion des langues dans Le viol incestueux de l'enfant devrait plutôt être compris comme le télescopage impensable comme deux lois du plaisir aux courants inverse ; d'où l'abolition du sujet.

Dans les groupes de travail, mais aussi les rencontres à visée d'aide ou de thérapie avec les protagonistes de l'inceste ; parallèlement à l'action de la justice, c'est par le partage de ces points d'impossible qui se traduit d'abord par la sidération, que la possibilité d'un rapport à la loi humanisante peut s'instaurer. En effet d'un autre point de vue, cette sidération ramène à l'état de *hielflossigkeit* de détresse absolue, sans paroles articulables où ne reste que l'appel du regard à l'autre primordial. Peut-être est-ce la part « bébé » qu'Albert Ciccone a décrit. Cette sidération nous fait vivre une discrète dépersonnalisation, lointain écho de ce que l'enfant a pu ressentir mais qui permet dans la relation de lui parler d'une place de semblable. « Tu as senti comme ça faisait mal ? » dit l'enfant. Cette opération subjective ne relève ni d'une contamination par un syndrome post-traumatique ni la répétition littérale, l'activation d'une zone cérébrale. Il s'agit de l'atteinte originaire de la parole et il nous faut alors établir avec précision la différence entre la clinique d'une sidération qui renvoie à « l'ascendant du signifiant et de la loi humanisante » et celle de la compulsion de répétition qui renvoie elle, à l'ascendant du réel traumatique dont s'est emparé le regard surmoïque et médusant. Voir ces enfants victimes copuler, c'est pour l'éducatrice se retrouver devant le regard maléfique de l'incestueux ou bien se déprendre grâce au reste de l'équipe de cette fascination.

Patrick AYOUN

Bordeaux Nancy, le 18 Mai 2017

Colloque du CRIAVS 2017 sur « L'INCESTE »